

# Gestion associative : emploi

## L'association sportive et l'URSSAF (8h)

### But général

Permettre aux participants d'acquérir les connaissances suffisantes pour appréhender la législation en matière de protection sociale.

### Public

Dirigeants bénévoles employeurs d'associations sportives

### Objectifs

- Acquérir une meilleure connaissance du rôle et des missions des URSSAF
- Maîtriser les différents statuts des acteurs de nos associations sportives
- Maîtriser les différents dispositifs (franchise, forfait, frais de déplacements, statut de l'auto entrepreneur, Impact Emploi ...)
- Découvrir et maîtriser les outils mis en place par les URSSAF

Structure	Date	Lieu	Contact
CROS Provence-Alpes	22/11/2012	Cabriès	Carine CHAUVIERE 04 42 10 22 05 <a href="mailto:chauviere.crospa@orange.fr">chauviere.crospa@orange.fr</a>

### Bulletin d'inscription " L'association sportive et l'URSSAF"

A retourner au CROS avec un chèque de 10 €

#### Renseignements personnels

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Mail .....

Tel ..... Fax .....

Fonction au sein du Club .....

Statut : Salarié(e)  Bénévole

Type de contrat : CDD  CDI

#### Renseignements sportifs

Ligue/Comité/Club .....

N° SIRET de l'association .....

Discipline .....

Nombre de salariés ? .....

Mail .....

Organisme de cotisation : AGEFOS PME

Adresse du Club .....

N° AGEFOS : .....

.....

Code NAF (APE) .....

.....

L'inscription ne sera effective qu'après réception d'un chèque de 10 Euros à l'ordre du CROS